

Première publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de l'association dissoute:
**Institut de la Tuilerie en liquidation, Saint-Mau-
rice**
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale
3.

Date de la décision: 14.10.2005
4.

Echéance de préavis des créances: **02.06.2006**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: c/o Albert Ro-
duit, liquidateur, rue du Mont 7, 1920 Martigny
6.

*Indication: Il est instamment demandé aux créanciers
de l'association dissoute d'annoncer leurs prétentions.*

Institut de la Tuilerie en liquidation, c/o Albert Roduit, Li-
quidateur
1920 Martigny

(03354722)